



Usufruit et nue propriété

Par **Farre christian**, le **10/04/2017** à **15:49**

Un nu propriétaire qui a donné un immeuble en usufruit , peut il touché des revenus fonciers sur le même immeuble

Bonjour,

Sur ce forum, les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont appréciées !

Merci pour votre attention...

Par **youris**, le **10/04/2017** à **17:41**

Comme son nom l'indique le nu-propriétaire est nu, il n'a pas droit aux fruits du bien dont il n'a que la nue-propriété.

C'est l'usufruitier qui à l'usage du bien et a droit aux fruits.